

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Un effort sans précédent, les engagements et délais respectés

Dossier de presse – Comité de pilotage du 23 oct. 2015

Point presse à l'issue du Comité de pilotage
Chantier de la RCEA - Montchanin – 23 oct. 2015



Depuis la dernière réunion du comité de pilotage (17 janvier 2015), le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA avance à un rythme soutenu et les délais sont respectés. Conformément au planning présenté en janvier, les premiers engins de TP entrent cet automne en action sur les 3 opérations de la 1^{ère} phase (dite des investissements prioritaires) : Paray-le-Monial / RD 25, Blanzay/Montchanin et Ecuisses/carrefour RN70 – RN80)

À l'issue de ce nouveau comité de pilotage, Éric DELZANT, préfet de la région Bourgogne, Gilbert PAYET, préfet de Saône-et-Loire, François PATRIAT, président du Conseil régional de Bourgogne, André ACCARY, président du Conseil départemental et David MARTI, président de la communauté urbaine Creusot Montceau, tiennent conjointement un point presse sur le chantier de la RCEA à Ecuisses / carrefour RN70-RN80.

Il s'agit pour eux de revenir sur les travaux qui s'engagent cet automne et de présenter les principales opérations programmées sur l'année 2016 (Paray-Charolles et créneau Gévelard) et d'aborder la perspective de l'aménagement de la section Charnay-Lès-Mâcon / Prissé en substitution de l'adossement routier prévu initialement.

Sommaire du dossier de presse

1. Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA avance ! Cartographie et chronologie des opérations passées, en cours et à venir de la 1^{ère} phase du programme (2014-2019) – **page 2**
2. Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA – **page 3**
3. Automne 2015 → début des travaux des 3 opérations de la 1^{ère} phase conformément au planning initial :
 - Blanzay/Montchanin – **page 4**
 - Ecuisses/carrefour RN70 – RN80 – **page 4**
 - Paray-le-Monial / RD 25 – **page 5**
4. Les opérations programmées en 2016 :
 - Créneau Gévelard – **page 6**
 - Paray – Charolles – **page 8**
5. Les opérations programmées en 2017 :
 - La Chapelle du Mont-de-France – **page 9**
 - Charnay-Lès-Mâcon / Prissé – **page 10**
6. De l'activité et des emplois pour les entreprises de TP – **page 11**



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

Un effort sans précédent, les engagements et délais respectés

Dossier de presse – Comité de pilotage du 23 oct. 2015

1^{ère} phase du programme : les investissements prioritaires

2014 – 2019

Cartographie et chronologie des opérations



Le programme RCEA 1^{ère} phase (évolution de la convention financière)

Date de démarrage des travaux

Terminé

2015

2016

2017



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Un effort sans précédent, les engagements et délais respectés
 Dossier de presse – Comité de pilotage du 23 oct. 2015

Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

Présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013, ce programme important de rénovation et de sécurisation de cette route particulièrement dangereuse et accidentogène s'étalera de 2014 à 2025 et au-delà, et ce, suivant 3 grandes phases :

- La 1^{ère} phase (2014-2019) : les aménagements prioritaires
- La 2^{ème} phase (2020-2025) : la RCEA optimisée
- La 3^{ème} phase (au-delà de 2025) : l'achèvement de la mise à 2x2 voies

La RCEA, en Saône-et-Loire, représente un linéaire de **175km** dont plus de la moitié est déjà à 2x2 voies. **Il reste 83,7 km à aménager à 2x2 voies.**

- La 1^{ère} phase : **31,9 km** pour **209M€** soit 38% du programme global
- La 2^{ème} phase : **26,2 km** pour **231M€** soit 69% du programme global
- La 3^{ème} phase : **25,6 km** pour **218M€** soit 100% du programme global

Déjà réalisés | Lancé en septembre 2014 et mis en service en juin 2015, le **prolongement de 700 mètres du créneau de dépassement à l'ouest du Col des Vaux** (RN79 – commune de Verosvres) avait marqué le début des travaux de la 1^{ère} phase du programme pour un montant total de **3M€** (dont 0,22M€ financés par le Conseil régional et 0,22M€ par le Conseil départemental). Ce prolongement d'un créneau marqué par des pentes améliore son fonctionnement en lui conférant une longueur totale de 700 mètres.

Sans oublier les différents **travaux de sécurisation de la RCEA** (amélioration des accotements, glissières de sécurité, marquage routier, etc.) réalisés par les équipes de la Direction interdépartementale des Routes Centre-Est : **650K€** en 2014 et **850K€** en 2015.



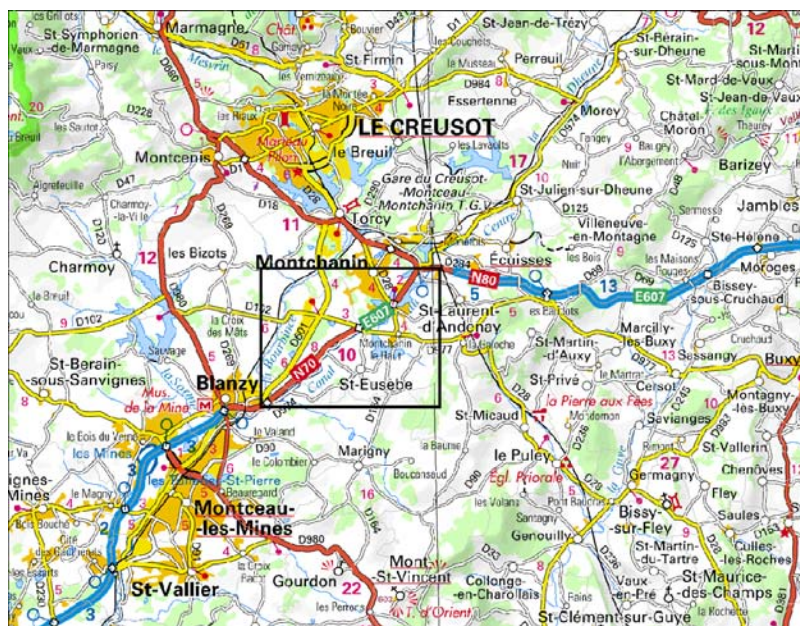
Travaux du Col des Vaux - sept 2014 - juin 2015

Travaux sécurisation RCEA - juin 2015



Les travaux programmés en 2015 démarrent conformément au planning initial
Zoom sur les opérations «Blanzay-Montchanin» et «Ecuisses – carrefour RN70 / RN80»

2015	2016	2017	2018	2019
Etudes et procédures	Travaux		1 ^{ère} mise en service	Travaux



L'aménagement de l'itinéraire Blanzay Montchanin qui inclut le carrefour RN70/RN80, est inscrit dans la 1^{ère} phase dite des « aménagements prioritaires » du programme d'accélération des travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RCEA.

Ce tronçon de 9,2 km, dont le coût est évalué à 60 M €, est divisé en trois tranches fonctionnelles :

- St-Eusèbe / Pont des Morands
- Pont des Morands / Jeanne Rose
- Jeanne Rose / raccordement à 2x2

RN80

La configuration du tracé de type péri-urbain rend nécessaire la réalisation de nombreux ouvrages d'art comme :

- 2 échangeurs (Le Pont des Morands à St Eusèbe et Bois Bretoux à Montchanin)
- 8 passages inférieurs (passage faune, chemin rural ou hydraulique)
- 1 passage supérieur sur la RN 80

La proximité de la rivière « Bourbince » et des étangs implique une sensibilité environnementale forte prise en compte dans les études hydrauliques et faune/flore.

L'autorisation « Loi sur l'eau » est valide : les nouvelles prescriptions du SDAGE seront appliquées au projet.

La programmation de cette opération est la suivante :

- Dégagement des emprises : septembre 2014
- Diagnostic archéologique : octobre 2014
- Déconstruction du château d'Avoise (carrefour RN70-RN80) : nov-déc. 2014
- consultation travaux (marchés publics) : mars-avril 2015
- Approbation du projet : juillet 2015
- Autorisation espèces protégées : 22 septembre 2015
- début des travaux : octobre 2015
- délais de travaux : 2 ans

Opération 2015

Les travaux programmés en 2015 démarrent conformément au planning initial
Zoom sur la section Paray-le-Monial / RD 25 (dénivellation RD25 + créneau 4km)

2015	2016	2017	2018
Etudes et procédures	Travaux		



La présente opération, d'un montant total de 28 M€, est inscrite dans la 1^{ère} phase dite des « aménagements prioritaires » du programme d'accélération des travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RCEA.

Le projet consiste à mettre en 2x2 voies la RN 70 entre les PR 5 et 10 sur une longueur d'environ 5 km. Le tronçon est compris entre la bifurcation au sud de la RN 70 avec la RN 79 et l'aménagement

au nord du futur échangeur dénivelé de la RD 25 au niveau de l'aire des Chèvres.

Les acquisitions foncières ont été achevées en avril 2015.

Les études ont démarré en juin 2014 pour aboutir à un projet approuvé le 19 juin 2015.

Les autorisations préfectorales ont été signées le 27 août 2015 pour le dossier « Loi sur l'eau » et le 15 sept. pour les dérogations aux espèces protégées « Faunes / Flores ».

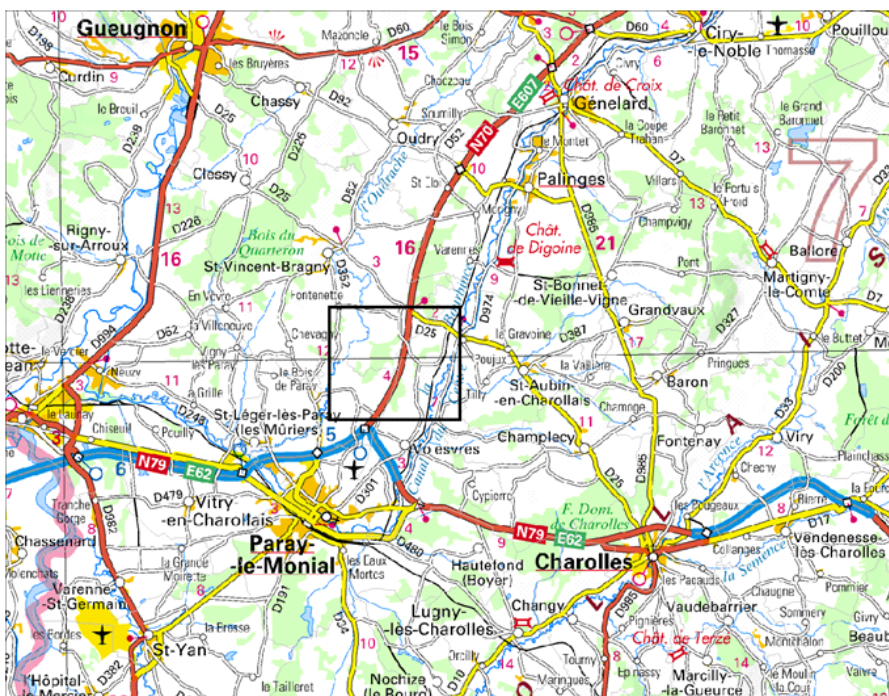
Les appels d'offres relatifs aux 2 principaux marchés de travaux ont été lancés fin février 2015 avec remise des offres en avril. Les 2 marchés ont été notifiés aux

entreprises le 31 juillet.

La période de préparation du chantier étant achevée, les travaux débutent en octobre 2015 pour une durée totale de 24 mois.

Les 2 phases fonctionnelles et leur coût prévisionnel sont :

- Le rétablissement du chemin communal dit « des champs Pasquauds » par la réalisation d'un ouvrage d'art de type Passage Supérieur, a fait l'objet d'une consultation, et constitue une première tranche fonctionnelle, pour un coût d'1 million d'euros.
- La réalisation de la seconde phase fonctionnelle de l'opération est contenu dans le marché de type « TOARC » (Terrassements, Ouvrages d'art, Assainissement, Rétablissements et Chaussées), représentant 95% de l'opération pour un montant de 15,2 M€ TTC, correspond à la mise à 2x2 voies de la RCEA-RN70 sur environ 5 km et le rétablissement des communications.



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Un effort sans précédent, les engagements et délais respectés
Dossier de presse – Comité de pilotage du 23 oct. 2015



Travaux préparatoires à la réalisation de l'ouvrage d'art des champs Pasquauds (passage inférieur)



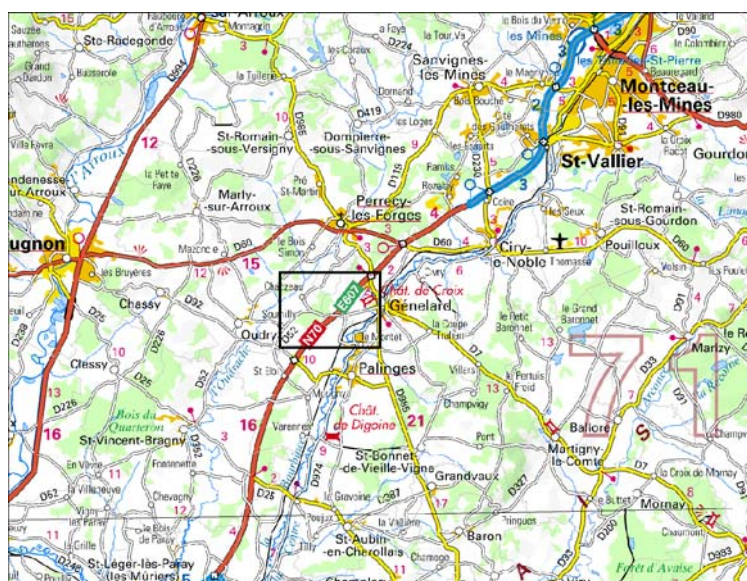
Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Un effort sans précédent, les engagements et délais respectés

Dossier de presse – Comité de pilotage du 23 oct. 2015

Opération 2016

Dès l'automne 2015, on anticipe les opérations de 2016
Zoom sur l'opération « créneau Gélénard »

2015	2016	2017	2018	2019
	Etudes et procédures	Travaux		



La section projetée est un aménagement sur place de la RN70 à 2x2 voies, entre les PR 14 500 (échangeur de Palinges) et PR 20 500 (échangeur de Gélénard).

Ce tronçon de 6 km d'un coût évalué à 16 M€ sera doublé côté est.

La configuration du tracé intègre :

- 2 échangeurs : Palinges et Gélénard
- 5 passages inférieurs (passage faune, chemin rural ou hydraulique).

L'ouvrage pour l'échangeur de Palinges est à reconstruire, l'ouvrage actuel ne permettant pas le passage d'une 2x2 voies sera détruit.

Les travaux seront décomposés en deux temps, selon deux marchés distincts :

- Mise à 2x2 voies de la section courante et reprise de l'échangeur de Gélénard à partir de l'automne 2016 (coût estimé à 12 M€)
- Démolition et reconstruction de l'échangeur de Palinges à partir de l'automne 2017 (coût estimé à 4 M€)

La programmation de cette opération est la suivante :

- diagnostic archéologique hors zones écologiques sensibles: automne 2015
- remise du dossier projet version 0: décembre 2015
- dépôt du dossier d'autorisation unique eau et espèces protégées : fin 2015
- Obtention des arrêtés loi sur l'eau et espèces protégées : août 2016
- consultation travaux : février/mars 2016
- début des travaux : octobre 2016
- durée des travaux : 2 ans

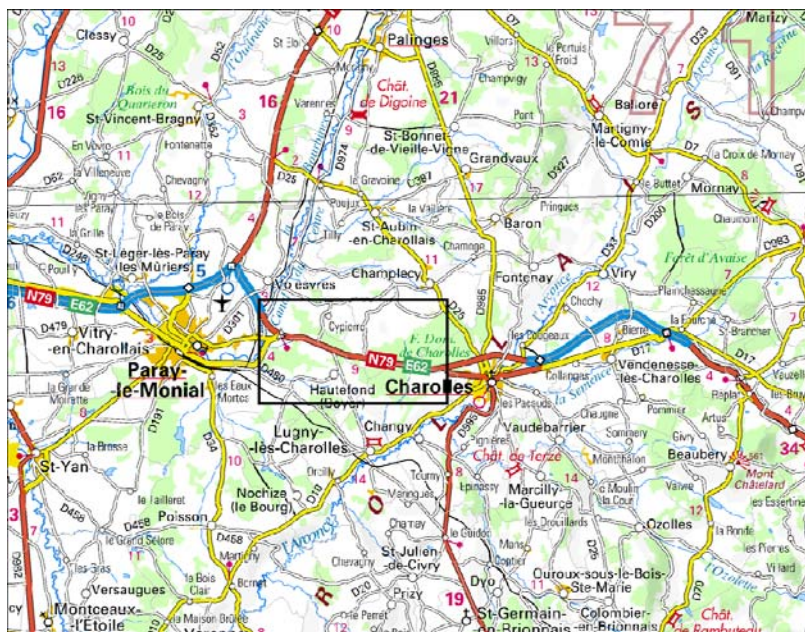
Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Un effort sans précédent, les engagements et délais respectés

Dossier de presse – Comité de pilotage du 23 oct. 2015

Opération 2016

Dès l'automne 2015, on anticipe les opérations de 2016
Zoom sur l'opération « Paray - Charolles »

2015	2016	2017	2018	2019
	Etudes et procédures	Travaux		



La section projetée est un aménagement de la RN79 en une 2x2 voies, entre les PR 17+200 (extrémité ouest – viaduc de Volessvres) et PR 25+870 (extrémité est – viaduc de Maupré).

Ce tronçon de 9 km d'un coût évalué à 58 M€ sera en tracé neuf, laissant en l'état la route actuelle.

La configuration du tracé intègre :

- 2 échangeurs complets : échangeurs des Cadoles et de Charolles ouest.
- 6 ouvrages d'art : 3 passages inférieurs (voirie communale et chemins ruraux) et 3 passages supérieurs (voirie communale, passage à faune, échangeur de Charolles ouest).

Les travaux seront décomposés en deux temps, selon deux marchés distincts :

- Réalisation des échangeurs et des ouvrages de rétablissements de communication à partir d'automne 2016 (coût estimé à 17 M€).
- Réalisation de la section courante à partir d'automne 2017 (coût estimé à 41 M€).

La programmation de cette opération est la suivante :

- diagnostic archéologique hors zones sensibles : automne 2015
- remise du dossier projet : version de décembre 2015
- dépôt du dossier d'autorisation unique eau et espèces protégées : fin 2015
- obtention de l'arrêté d'autorisation unique : août 2016
- début des travaux : automne 2016
- durée des travaux : 3 ans

Opération 2017

Opérations programmées en 2017
Zoom sur l'opération « La Chapelle du Mont-de-France »

2015	2016	2017	2018	2019
	Etudes et procédures		Travaux	



L'opération « La Chapelle du Mont-de-France » va permettre la mise à 2x2 voies de la section comprise entre Verosvres et La Chapelle du Mont de France, sur environ 4 km. L'aménagement sur place de la RN79, majoritairement sur la commune de Trivy, s'étendra du PR 45 800 au PR 49, incluant le réaménagement de l'échangeur de Dompierre les Ormes en échangeur complet.

Avec cette opération, la section de RN79 à 2x2 voies située entre le Col des Vaux Ouest et La Chapelle Est couvrira un linéaire de 8 km.

Le coût de cette opération est estimé à 12 M€.

La section actuelle se compose de 4 passages inférieurs (dont échangeur RD121, échangeur de Trivy et passage de la rivière Noue) et d'un passage supérieur de la RD422.

Cette opération sera menée dans le cadre de la première phase du programme RCEA, en mettant à profit les provisions pour aménagements complémentaires. L'objectif visé est une mise en service en 2019, impliquant un début des travaux en 2017.

La programmation de cette opération est la suivante :

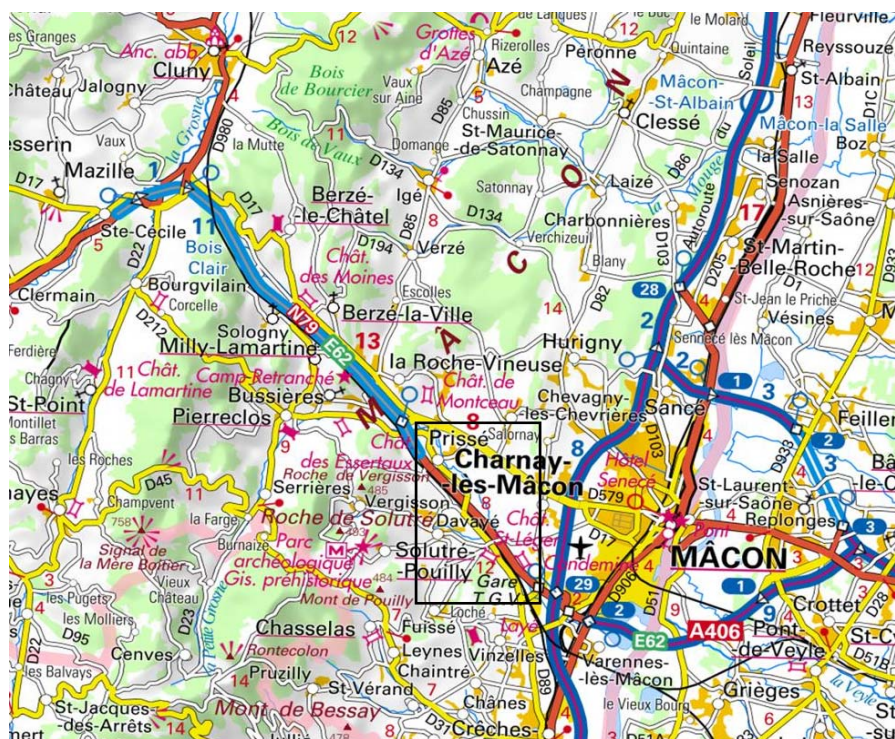
- Lancement des premières études projet fin 2015
- remise du dossier projet version 0 automne 2016
- début des travaux : automne 2017
- durée des travaux : 2 ans

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Un effort sans précédent, les engagements et délais respectés
 Dossier de presse – Comité de pilotage du 23 oct. 2015

Opération 2017

Opérations programmées en 2017
Zoom sur l'opération « Charnay-Lès-Mâcon / Prissé»

2015	2016	2017	2018	2019
	Etudes et procédures		Travaux	



La mise à 2x2 voies de la section de la RN79 de Mâcon à Prissé sur une longueur de 7,2 km évaluée à 32M€ est au programme de la 1ère phase 2014-2019 dite des aménagements prioritaires.

Initialement, l'aménagement entre Prissé et Mâcon avait été envisagé en liant son financement à une extension de la concession autoroutière d'APRR. Cette solution n'ayant été retenue que partiellement dans le plan de relance autoroutier, l'Etat assurera environ 4,7

km d'aménagement de l'échangeur de Loché (non compris) à celui existant de Prissé à financer sur une ressource budgétaire classique pour un coût de l'ordre de 20 M€.

La section est en secteur sensible du point de vue de l'environnement, tant pour les milieux naturels (Vallée de la Grosne) que pour la proximité du milieu habité.

L'objectif visé est une mise en service en 2019, impliquant un début des travaux en 2017.

La programmation de cette opération est la suivante :

- Lancement des premières études projet : fin 2015
- remise du dossier projet version 0 : automne 2016
- début des travaux : automne 2017
- durée des travaux : 2 ans

Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
Un effort sans précédent, les engagements et délais respectés
Dossier de presse – Comité de pilotage du 23 oct. 2015

Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA
De l'activité et des emplois pour les entreprises de travaux publics

Il est communément admis que 100 000€ de chiffre d'affaires génèrent 1 emploi pour les entreprises de travaux publics. Avec 88 millions d'euros pour les trois opérations mises en chantier 2015 dont les travaux débutent cet automne, ce sont près de **900 emplois** qui devraient être créés sans parler de toute l'activité annexe induite.



Crédits EUROVIA

Les marchés ont également été attribués à des entreprises locales et régionales qui se sont organisées pour répondre au besoin de lancer rapidement ces très gros chantiers.

Nicolas BOYER, directeur de l'agence EUROVIA de Saône-et-Loire, entreprise retenue pour l'aménagement de la section Paray-RD 25 sur près de 5km.

Témoignage

« ...ce programme est une chance pour le département et pour les entreprises de TP qui vivent aujourd'hui des moments difficiles avec un manque d'activité... Un chantier comme Paray-RD 25 permettra **l'emploi direct et indirect de près de 50 personnes pendant 2 ans** ... Ce chantier permettra d'embaucher également des **apprentis** (CAP, BTS et ingénieur) pour les former à nos divers métiers... »



Nicolas BOYER



Apprentis CFA TP en Bourgogne - crédits DREAL